

Employeurs ou demandeurs d'emploi résidant en quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV), vous vous posez des questions sur les emplois francs (conditions d'éligibilité, montant de l'aide, documents à fournir, etc.) ? Retrouvez dans ce guide des réponses concrètes aux questions que vous vous posez.



QUESTIONS-RÉPONSES

LES EMPLOIS FRANCS

Le ministère du travail et le ministère de la cohésion des territoires ont publié en octobre 2018 un guide de présentation du dispositif emplois francs, intégrant des questions/réponses mis à jour après ces premiers mois d'expérimentation. Pour rappel, la Métropole Européenne de Lille fait partie des territoires bénéficiant de cette expérimentation, avant un possible essaimage sur d'autres territoires.

Le guide propose de revenir sur les éléments suivants :

- Présentation du cadre de l'expérimentation
- Éligibilité aux emplois francs
- Conditions d'attribution et de maintien de l'aide
- Montant de l'aide, procédure d'attribution et modalités de versement
- Liste des documents justificatifs à fournir
- Liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville éligibles



QUESTIONS-RÉPONSES

LES EMPLOIS FRANCS

Poids : 2.1 Mo

[Téléchargement](#) [1] [Favoris +](#) [2]

Dates: Vendredi 30 novembre 2018 - 15:00

Thématiques: [Emploi, Insertion, Formation](#) [3]

Publié le 30 novembre 2018

URL de la source (modifié le 30/11/2018 - 15:12): <https://irev.fr/actualites-0/un-nouveau-questions-reponses-sur-les-emplois-francs>

Liens

[1] https://irev.fr/sites/default/files/atoms/files/qr-emplois-francs.web_.pdf

[2] <https://irev.fr/javascript%3A%3B>

[3] <https://irev.fr/taxonomy/term/3682>